



## Compte rendu de l'IRP du 9 juin 2022

Représentants de proximité : Nadia ADELL, Frédérique BORDES, Delphine GALLIEZ, Catherine GINESTE, Guillaume SCHONS.

Représentants de la direction : Delphine VIALANET (DR), Audrey GUIDEZ (DRH).

**A 17h56, jour de notre instance, la direction décide de mettre fin à la réunion. Il reste néanmoins un certain nombre de questions non débattues. Le lendemain, nous voyons et sommes scandalisés que la direction rende compte aux salariés des points non traités en instance. Nous reposerons donc ces questions le mois prochain.**

La direction ouvre l'instance pour nous annoncer la nouvelle organisation du numérique en Nouvelle-Aquitaine en prévision de la fusion France Bleu/France 3. Cette nouvelle organisation est une singularité par rapport au réseau.

La direction de la NA a négocié une organisation différente mettant en avant la spécificité de NA avec sa chaîne de plein exercice NoA.

Première annonce : au niveau de notre antenne une mission jusqu'à décembre 2022 est proposée à Christine le Hesran RCA à Bdx. Elle aura pour mission d'assurer une bonne transmission d'infos avec France Bleu, de mettre du lien entre les 3 antennes et de s'assurer que le National mettra en avant les infos régionales. Cette mission se fera en plus de son travail habituel.

Deuxième annonce : la modification du poste de conseiller aux programmes (ex JF Karpinski) pour les offres numériques NoA et France 3 sera pourvu, le titre du poste est "conseiller d'informations et de programmes numériques". Validation au coca du 16 juin.

De plus, s'agissant de cette nouvelle organisation un journaliste de la NA sera planifié à tour de rôle chaque week-end afin d'assurer le suivi du numérique pour soulager les RCA et les journalistes planifiés de web. Cette personne sera alors en charge du suivi du numérique sur la Nouvelle-Aquitaine.

Les RP prennent acte de ces changements et constatent qu'il est finalement assez simple de créer ou modifier des postes. Évidemment c'est souvent le cas quand il s'agit de postes en haut de la pyramide.

Grille de rentrée, le programme VEF continu en diffusion avec la même équipe et à la marge de légères modifications éditoriales. L'émission sera diffusée à 10h10.

Une Présentation complète de la grille de rentrée sera soumise début juillet.

## **RH**

La direction nous a présenté le tableau de suivi AT, maladies professionnelles, et maladies de + de 30 jours, et un bilan sur l'absentéisme.

### **Point remplacement scripte pour les 6 mois à venir minimum suite arrêt maladie déclaré en AT d'une titulaire**

Une scripte CDD viendra 3, 4 jours en immersion métier en juillet à Limoges avant de faire une formation en septembre de 4 semaines à FTV université si cette scripte se sent de nouveaux apprentissages requis pour france 3 région. A l'issue de la formation elle sera à même de remplacer pour une durée de 6 mois la salariée en arrêt maladie.

Une personne a été désignée sans concertation avec l'ensemble du service pour tutorer cette nouvelle scripte lors de son immersion.

Les RP regrettent que toutes les scriptes concernées ne soient pas impliquées.

AG nous précise que l'IRH Ariana Pailley se rendra mardi prochain dans le service des scriptes pour les informer.

### **Point remplacement RCA en maladie**

Pour pallier à l'absence d'un rédacteur en chef adjoint, il y a une alternance entre A. Martinez et C. Bodin.

La direction nous précise qu'elle cherche d'autres personnes, mais que c'est compliqué d'en trouver.

Les RP rappellent que ce service est sous tension et que la charge de travail est importante. Il est indispensable de pouvoir reconstituer un vivier de RCA.

La direction nous dit qu'il y a quelques mois le rédacteur en chef a contacté plusieurs personnes de la rédaction, sans que des vocations naissent.

Les RP demandent qu'un appel à candidature en interne pour effectuer des remplacements soit ouvert à toute la rédaction pour se donner un maximum de chances d'avoir des candidats.

### **Poste éclairagiste (6679)**

2 CDD ont postulé, les entretiens auront lieu la semaine prochaine.

### **Poste chargé de gestion administrative (6681)**

Le Poste a été publié mais pour le moment il n'y a pas eu de candidature interne, il sera donc re-publié une 3ème fois pour ouvrir aux candidatures externes.

### **Sur les 3 départs en retraite d'OPS à Limoges ces dernières années, 1 seul a été remplacé. Les 3 départs : Jean-Marie Laplaud, Michel Giguët, Jean-François Andrieux. Que sont devenus les 2 autres postes ?**

Le poste de JF Andrieux a été remplacé, celui de JM Laplaud (départ le 31/12/2019 en RCC) et celui de Michel Giguët (départ le 31/03/2018) ont tout simplement été supprimés.

Les RP ne comprennent pas que Limoges compte un OPS de moins que Bordeaux et Poitiers qui viennent, eux, de recruter un sixième OPS, alors que notre charge de travail est sensiblement la même qu'à Bordeaux et loin d'être inférieure à Poitiers. Limoges assure en exclusivité la fabrication de programmes pour la grande région comme VEF, Cap Sud-Ouest et les bandes annonces en plus des tournages mutualisés comme Sphère Eco et Se Réinventer.

Le fait que les vacances dédiées de mixage antenne/bandes annonces ne soient plus systématiques et viennent parfois s'ajouter aux journées de mix actu (déjà très chargées) témoignent également d'un besoin. Sans compter que depuis 4 ans des alternants OPS sont planifiés très tôt en autonomie de façon à occuper un poste, ce qui témoigne à nouveau du besoin d'un 6ème OPS. Attention à ne pas utiliser les alternants en cdd déguisés.

On apprend à cette occasion que 11 ETP ont ainsi disparu en Nouvelle-Aquitaine tous métiers confondus entre 2018 et 2019. Les RP s'offusquent de ce nombre élevé et demandent à la direction l'intitulé des postes supprimés.

### **Poste de vidéo, quelle est cette dénomination concernant la fiche de poste 6611, TECHNICIEN AUDIO et VIDEO à Limoges ?**

La direction nous précise que c'est une erreur d'affichage, la dénomination du poste est : technicien d'exploitation vidéo et audiovisuel.

## **Quelles sont les conditions nécessaires pour que les journalistes bénéficient du statut de Grand Reporteur. Sur quels critères se base la direction ?**

La direction nous précise que c'est une promotion donnée à la qualité, au mérite du travail, mais aussi à l'ancienneté et aux sujets travaillés. Elle ajoute qu'indépendamment de ce statut, les journalistes bénéficient d'une bonification salariale systématique au bout de 20 ans de carte de presse.

## **CONDITIONS ET ORGANISATION DU TRAVAIL**

Vendredi 13 à 13h dans le JT de France 2 un reportage sur l'Influenza Aviaire et la pénurie d'œufs, compilé depuis Imédia par un journaliste de France 2, en reprenant plusieurs sujets de régions, comprenait de fausses informations. France 2 a d'ailleurs dépublié leur JT de 13h, mais le mal était fait. Le producteur limousin, qui a fait une reconversion professionnelle, a subi un préjudice considérable, et n'arrive plus à vendre une grande partie de sa production en supermarché, ex : il livrait 200 à 350 boîtes d'œufs par jour, suite au reportage il n'en livrait plus que 20 le mardi 17 mai et pas une seule le lendemain. La question n'est pas d'incriminer le journaliste du national qui a dû « reboutiquer » un sujet dans la précipitation et dans des conditions difficiles, en n'ayant pas le temps d'appeler les équipes de régions pour vérifier les infos, mais de bien faire comprendre à notre direction que notre système IMEDIA est sûrement pratique, efficace et formidable, mais qu'il peut aussi provoquer de nombreux dégâts. Ce ne sont pas les chefs du national, ni vous d'ailleurs, qui demain seront sur le terrain, mais bien les journalistes des régions et qui devront à nouveau rencontrer cet agriculteur et tant d'autres, dans un contexte très tendu en ce moment.

**Comment pourriez-vous rapidement faire, pour apaiser le désespoir et la colère que cet agriculteur a maintenant envers les journalistes ? Il est nécessaire que FTV répare au plus vite le préjudice causé à cet agriculteur. De quelle manière le fera-t-elle ?**

Un démenti a été fait le lendemain sur France 2 dans le journal de 13h. La direction précise qu'ils n'ont pas été informés de l'utilisation du sujet par la rédaction de France 2 et qu'elle n'a pas les moyens de contrôler l'utilisation des rushes ou des reportages mis à disposition dans l'Imédia. Le tract sur le site de Coordination Rurale cible bien France 2 et non pas France 3 Limousin. Le service juridique répond que la réparation a bien été faite dans le JT.

[https://www.coordinationrurale.fr/grippe-aviaire\\_france-2-manipule-les-images-au-detriment-des-eleveurs/](https://www.coordinationrurale.fr/grippe-aviaire_france-2-manipule-les-images-au-detriment-des-eleveurs/)

(A la fin du compte rendu, vous trouverez le trac de la coordination rurale)

**Depuis plusieurs mois, du fait d'un présentateur malade, les autres journalistes faisant de la présentation enchaînent régulièrement 7 jours de plateau. De plus, il est devenu habituel durant les vacances scolaires d'enchaîner plateau midi et soir. Avec les problèmes d'adjoints malades, certains présentateurs font aussi le travail d'adjoints sur les éditions. Le travail de présentation est prenant, demande de l'investissement, engage une responsabilité mais il n'est pas du tout reconnu à sa juste valeur. Certains journalistes, voire même adjoints, ont une compétence complémentaire rédacteur-jri, valorisée par une prime. Les chefs d'édition ont une prime. Les remplaçants d'adjoints ont une prime. Au national, les présentateurs ont une prime. Quand ce travail en plateau sera-t-il reconnu comme une vraie et réelle compétence complémentaire ?**

DV répond que cela ne fait pas partie des compétences reconnues.

Les RP le déplorent amèrement, trouvent cela injuste et discriminatoire et demandent une harmonisation du traitement.

**Pourquoi la Locale de Brive, sous prétexte de réfection des sols, doit fermer 15 jours avant les vacances scolaires ? Situation inadmissible. Les autres locales de Nouvelle Aquitaine arrêtent-elles leur diffusion en période estivale ?**

Il avait été envisagé de prolonger d'une semaine, mais les impératifs de travaux de réfection des sols ont imposé la fermeture de la locale avant les vacances scolaires. Les autres locales de NA n'arrêtent pas leur activité, ils passent à 6'20 au lieu de 7'. DV pense avoir entendu que les collaborateurs de Brive sont satisfaits de cette pause estivale. L'info de la Corrèze est assurée pendant les vacances d'été par les collaborateurs de Brive.

**Très régulièrement alternants et tuteurs ne sont pas planifiés ensemble. Suite aux tensions qui peuvent en découler lorsqu'un alternant se retrouve avec un collaborateur qui n'a pas choisi cette mission de tutorat, et, à la difficulté d'un bon suivi dans les apprentissages, l'entreprise peut-elle désormais s'engager à planifier Tuteur et Alternant sur les mêmes périodes et si c'est impossible (maladie, congés) ne doit-on pas envisager la désignation d'un tuteur suppléant dès le recrutement de l'alternant ?**

DV : A ce jour aucun accord ne stipule cette obligation et les alternants devront être autonomes et travailler en binôme dans d'autres stations rapidement.

Les RP suggèrent qu'à l'arrivée dans l'entreprise les alternants et leurs tuteurs soient d'office planifiés ensemble les trois premiers mois. Ce qui n'est pas le cas en Limousin depuis ces deux dernières années et les deux tuteurs étaient en vacances à leur arrivée. Aujourd'hui, un tuteur est en arrêt maladie (accident du travail), mais

qui prend le relais ? Pour pallier ces manquements, nous suggérons qu'un tuteur suppléant soit systématiquement désigné, afin de rassurer l'alternant.

AG ajoute que des points d'étape doivent être faits régulièrement, ce qui n'est pas le cas en Limousin.

Les RP souhaitent qu'ils le soient et que l'encadrement soit informé des points acquis et en cours d'acquisition. N'oublions pas que la direction bénéficie de subventions en prenant des alternants qui ont tout à apprendre et qui se forment chaque jour. Ils ne sont pas là pour remplacer des cdd ou des titulaires.

**Les bureaux situés à la Rédaction dans la pièce surnommée "le bocal" sont-ils à nouveau utilisables et si oui pour combien de personnes ?**

La direction nous informe qu'en effet il n'y a plus de restriction en cours pour ce bureau de 5 postes de travail. Un capteur de CO2 sera cependant installé à titre préventif dans ce bureau.

**La formation intitulée "agressions verbales" planifiée pour les salariés qui sont sur le terrain, a-t-elle été aussi planifiée pour tous les encadrants du Limousin ?**

AG : les encadrants n'ont pas fait cette formation.

RP : il est pourtant dit et à plusieurs reprises, aux salariés qui font cette formation que France TV a une obligation première : la faire valider pour tous les encadrants et que France TV Université l'ouvre maintenant à tous ceux qui vont sur le terrain.

AG : dément.

**Dans l'avenant Télétravail reçu par les 3 monteurs qui en ont fait la demande, il est stipulé qu'ils ne pourront pas monter de dossiers, mais seulement des sujets d'actu. Or les monteurs en TT peuvent effectuer les mêmes tâches qu'en présentiel, d'autant plus qu'ils montent des dossiers depuis Brive, pourquoi cette restriction ?**

Réponse de la direction : la qualité de vie des personnes en TT doit s'arrêter dès que se dégrade celle des autres salariés. On ne peut pas généraliser et chaque cas doit être étudié. Quant aux montages des dossiers de Brive, il faudra peut-être stopper cette pratique et renvoyer des monteurs sur site.

Les RP demandent si cette réponse est une blague ou bien réelle...

AG et DV suggèrent qu'une autre réunion se fasse avec les monteurs et le chef de centre sur ce point précisément.

**Les monteurs ayant souhaité télétravailler ont tous les trois demandé 2 jours de TT et n'ont obtenu qu'un jour et demi. Sur quels critères cette demande n'a-t-elle pas été satisfaite ?**

La période retenue pour déterminer le critère du nombre de jours en TT est celle de haute activité. Le nombre de jours déterminé en haute activité est de 1½ jours. Le nombre de jours peut évoluer en fonction de la faisabilité, il ne faut pas que le TT désorganise le service, une réunion est planifiée le 16 juin prochain pour faire un point d'étape et d'autres demandes pourraient être acceptées.

**Dans quels délais la direction anticipe-t-elle les remplacements par des CDD, pour combler les crédits d'heures mensuels de la nouvelle représentante du personnel dans le service de la documentation, ainsi que dans le service des scriptes dans lequel 2 salariées ont des mandats ?**

La direction rappelle que la présence en IP et les crédits d'heures doivent être anticipés. L'organisatrice d'activités anticipe au semestre, plus les demandes sont faites tôt plus elles pourront être prises en compte dans l'organisation du travail. Si le vivier de CDD est en train de se reconstruire pour les documentalistes, celui des scriptes est toujours problématique.

AG ajoute que les instances nationales sont aujourd'hui communiquées en région, ce qui permet d'anticiper aussi les mandats CSE.

**Pourquoi un journaliste est-il toujours installé en permanence dans le bureau des adjoints malgré nos échanges du mois dernier à ce sujet et votre engagement à ne pas pérenniser cette situation ?**

La direction prend note du fait que le bureau en question doit rester vacant pour les RCA remplaçants, et rappelle que des bureaux sont disponibles au sein de la rédaction pour les journalistes.

**La direction peut-elle nous fournir le texte précisant qu'un scripte parti dans le cadre de la RCC ne peut en aucun cas revenir comme CDD dans l'entreprise, Alors que la pénurie dans cette profession est cruelle et que les scriptes du Limousin ont à travailler parfois 7 voire 8 jours de rang pour assurer les éditions et les émissions faute de remplaçants de leur collègue en arrêt longue maladie.**

DV : la direction nationale est libre de refuser ou de recruter des personnes qui pourraient travailler dans l'entreprise. Ce salarié étant parti dans le cadre de la RCC, la réponse de la direction est sans appel.

### Peut-on obtenir les résultats des mesures des capteurs Co2 qui ont été placés à France 3 Limousin ?

La direction nous a envoyé par mail deux jours avant l'instance des tableaux bruts, sans analyse.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances

Prochaine réunion le 7 juillet

Pensez à nous communiquer vos questions et remarques avant le 30 juin.



*Grippe aviaire France 2 manipule les images au détriment des éleveurs*

*Publié le 25.05.2022 dans [CR 87](#)*

*Le 13 mai dernier, notre éleveur Sébastien Désaulières, producteur de poules pondeuses bio à Saint-Martin-de-Jussac (87) a fait les frais des dérives des médias.*

*En tant qu'éleveur de volailles, il a été contacté par les journalistes de France 3 afin de témoigner des mesures de biosécurité à mettre en place sur les exploitations pour se protéger de l'épizootie de grippe aviaire qui a sévi sur notre département au cours du mois d'avril.*

*Le reportage de France 3 a été repris par leurs confrères de France 2 et adapté à leur bon vouloir sans se soucier un instant des retombées négatives que la publication de fausses informations pouvaient engendrer Sébastien Désaulières !*

*Les journalistes ont, sans vergogne, laissé entendre que son élevage avait été décimé par la grippe aviaire. Notre éleveur a alors connu la pire tourmente et a de suite été assailli d'appels de la part de ses clients (200 appels en un jour !) qui demandaient des explications afin qu'ils soient rassurés.*



*C'est faux ! L'élevage de Sébastien Désaulières n'a pas été touché par la grippe aviaire, et ses poules n'ont pas été abattues. La Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) de la Haute-Vienne en atteste ([ici](#)).*

*Aujourd'hui, malgré le démenti formulé par France 2, notre éleveur a perdu des clients et voit son chiffre d'affaires diminuer tous les jours un peu plus ! Il a contacté les journalistes pour demander réparation, personne ne le rappelle ! Ils s'en foutent, ça fera un éleveur de moins !*

*Suite à ce reportage diffamatoire, Sébastien Desaulières va contacter un avocat.*

*À la CR87, nous soutenons notre éleveur dans ses démarches. Que dire de l'intégrité de l'équipe de France 2 ? Que l'on ne s'étonne plus que la suspicion envers les médias grandisse quand on voit de telles pratiques... Soucieux d'avoir voulu leur répondre, Sébastien Désaulières subit maintenant des conséquences financières colossales.*

*Pierrick Gouteron Président de la CR87*